



## 1<sup>ère</sup> connexion et choix du mot de passe

### SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.

1°Saisir ici l'identifiant et mot de passe qui vous ont été attribués

2°Valider

votre identifiant  
Saisissez un identifiant

votre mot de passe  
Saisissez un mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? mot de passe oublié ?

#### Première connexion

##### Vos informations

vos identifiant

nouveau mot de passe\*

... confirmation du mot de passe\*

votre adresse mail\* (Vous devez indiquer une adresse mail existante\*\*)

... confirmation de votre adresse mail\*

##### Votre enfant:

date de naissance\*

jour      mois      année

La valeur du champ "nouveau mot de passe" doit comporter entre 8 et 14 caractères (au moins un chiffre et une lettre).

3° A la première connexion il vous sera demandé : de personnaliser votre mot de passe

VALIDER

ANNULER

MEN - MESR - contact - mentions légales - aide

#### Message des services en ligne - Activation de votre compte

Administrateur des services en ligne <diag.eleves@ac-nice.fr>  
À moi

18:49 (Il y a 0 minute) ☆

**A** Traitez ce message avec prudence. De nombreux utilisateurs ont marqué des messages semblables comme des tentatives de phishing. Son contenu est peut-être dangereux. En savoir plus

Bonjour,

vous souhaitez accéder aux services en ligne de l'éducation nationale.  
Afin de pouvoir utiliser tous les services proposés, cliquez sur le lien ci-dessous :  
<http://iscol.ac-nice.fr/aten-web/connexion/validerAdresseMail?code=bb1CdnyGiAhrcb4vxMNLUmL7fNuDk ekAi1EpqGpGkjYL5GJ3zPQPeaDF3WGtj89Fza5OPRIVEENQSQTYqCg>

Vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte. Au-delà, le compte sera supprimé et vous devrez reprendre contact avec l'établissement pour en créer un nouveau.

Cordialement,  
L'administrateur des services en ligne.

4° Pour accéder aux services en ligne, vous devrez confirmer en cliquant le lien dans le mail que vous aurez reçu de la part de l'administrateur des services en lignes <DIAG élèves

Attention vérifier que ce message ne soit pas dans les messages « indésirables »

### CONFIRMATION

#### Confirmation de votre adresse mail

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant accéder à vos services en ligne.

ACCÉDER AUX SERVICES

Cliquer ici pour accéder aux téléservices

- Fiche de renseignements
- Pour les parents des élèves de troisième, au mois de Juin vous aurez également accès au service de téléinscription